

Zeitschrift: Bulletin de l'Association Pro Aventico
Herausgeber: Association Pro Aventico (Avenches)
Band: 23 (1975)

Artikel: Rapport préliminaire sur les fouilles du Capitole (1972-1975)
Autor: Bögli, Hans
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-243704>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Rapport préliminaire sur les fouilles du Capitole (1972-1975)

Hans BÖGLI

1. Organisation et but de la fouille

Alors que depuis 1959 et jusqu'en 1971 il ne fut guère possible, à Avenches, de songer à des fouilles systématiques à cause d'une série ininterrompue de constructions modernes, un petit fléchissement des travaux de génie civil nous permit, dès 1972, d'entreprendre une fouille scientifique. Les investigations furent organisées par la Fondation Pro Aventico avec l'aide financière de la Confédération et de l'Etat de Vaud. Le chantier dont nous voudrions parler donna l'occasion à des étudiants, tant suisses qu'étrangers, de se familiariser avec les techniques de fouille. En outre, nous pûmes compter sur la collaboration de l'équipe stable engagée par la Fondation Pro Aventico, notamment sur MM. Hans-Rudolf Zbinden (en 1972 et 1973) et Moshe Fischer (Tel Aviv – en 1975) comme assistants de chantier.

L'emplacement de la fouille fut choisi dans le but de mieux connaître le centre monumental d'Aventicum (fig. 1). En effet, si toute une série d'indices permettent de désigner comme *forum* les *insulae* 22 et 28, et que l'*insula* 29 est occupée, au moins depuis l'époque flavienne, par les Thermes de *forum* l'*insula* 23 reste énigmatique. Le contexte incita évidemment à postuler la présence de bâtiments importants, voire publics, mais la preuve faisait défaut. La fouille entreprise dès 1972 visa donc à combler cette lacune.

2. Les données stratigraphiques

2.1 Couche préhistorique

Le sous-sol d'Avenches livre depuis toujours un nombre exigu d'objets préhistoriques tels que silices et petits tessons de céramique; la plupart d'entre eux peuvent être considérés comme néolithiques. Par contre, il ne fut jamais possible de découvrir des traces d'habitations préhistoriques, et ceci malgré bon nombre de fouilles stratigraphiques en profondeur. Or, les fouilles de 1973 laissèrent entrevoir pour la première fois la présence d'une véritable couche préhistorique à un niveau se situant en dessous de la cote 442.00. Comme les sondages en profondeur ne couvrent jusqu'à présent qu'une surface de quelques mètres carrés, il serait prématué de vouloir tirer des conclusions. Les efforts faits en cette direction vont se poursuivre au courant des prochaines fouilles.

2.2 Niveau d'une construction en bois

Cette couche, comme la précédente, n'est actuellement connue que sur une surface limitée. Les constructions subséquentes en pierre ont causé énormément de dégâts au niveau de la première maison de l'époque romaine. Aussi, la présence de cette première construction n'est attestée pour l'instant que par une couche d'habitation ayant livré de la céramique datant de l'époque de Tibère/Claude (environ 30-50 apr. J.-C.).

Cette première maison fut complètement et intentionnellement détruite et la démolition couverte par une bonne couche de terre glaise et de matériaux de démolition. Le niveau d'occupation se situe à une cote entre 442.00 et 442.20, le niveling postérieur porte le niveau à ± 442.50 .

2.3 Niveau des Thermes (Pl. 18)

Les investigations au niveau de la première construction en pierre apportèrent la certitude qu'on était en présence d'un complexe balnéaire dont furent dégagés jusqu'à présent le *frigidarium* et une partie du *tepidarium*.

2.3.1 Le *frigidarium*

Situé à un niveau moyen de 442.50, le sol du *frigidarium* n'est conservé que partiellement; en effet, la couche d'argile restée en place ne saurait être le sol fini pour des raisons évidentes et pratiques. Il n'a pas encore été possible de trouver des traces d'un dallage ou même d'un plancher. Quoique la totalité du local ne soit pas encore vidée, quelques particularités du local peuvent être décrites dès maintenant.

La *piscina* tout d'abord. Le bassin mesure 00 m sur 00 m et est profond d'un mètre. Les parois sont rendues étanches grâce à une épaisse couche de mortier au tuileau, couche qui atteint par endroits 55 cm.

Le fond de la *piscina* est soigneusement exécuté sous forme d'un lit de tuiles posées en épi. Ce sol est parfaitement conservé sauf aux endroits où les fondations ultérieures du temple l'ont cassé. Dans l'angle sud-est de la *piscina* subsiste encore l'écoulement déversant les eaux usées dans la canalisation principale des thermes.

Le local est fermé, du côté est, par un mur caractérisé par une série de «contreforts» couverts du même enduit que le mur principal. La fonction de ces bouts de mur rentrant dans le *frigidarium* n'est pas encore déterminée.

2.3.2 Le *tepidarium* n'est que partiellement fouillé. Une abside du côté sud devait recevoir un bassin dont il ne subsiste plus aucune trace. Le chauffage de la pièce se faisait (entre autres?) par un *praefurnium* situé dans le *frigidarium*.

Aucune entrée n'a été aménagée du côté du *frigidarium*. Le *tepidarium* devait donc être accessible depuis un corridor dont l'amorce se dessine du côté nord de la pièce.

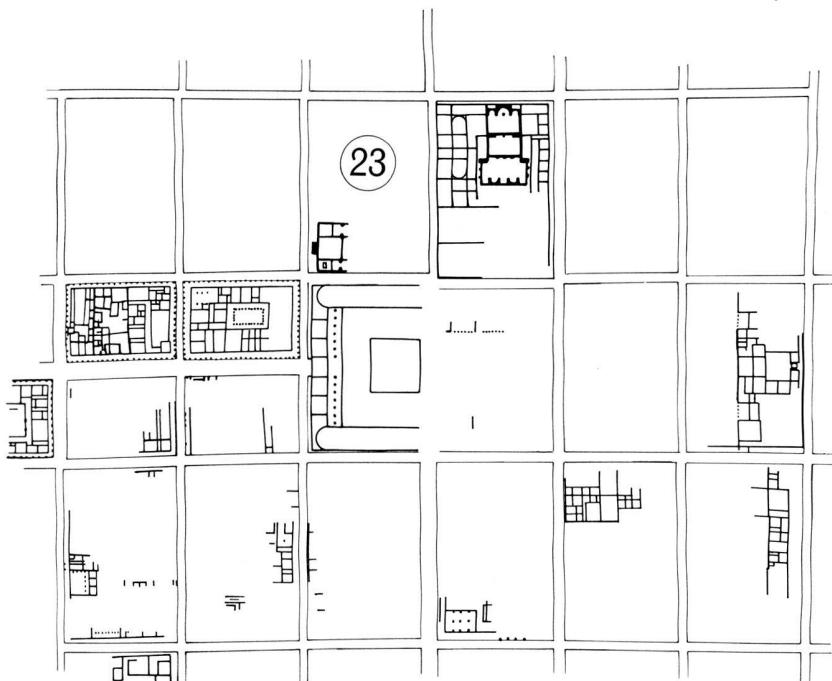


Fig. 1 (extrait du plan d'Aventicum).

2.3.3 Un système assez poussé d'évacuation des eaux assurait le bon fonctionnement technique des thermes. Dans une canalisation principale courant le long du mur sud du *tepidarium* se jetait l'écoulement du bassin du *frigidarium*. Cette canalisation part ensuite sous la route séparant l'*insula* 23 du *forum* où elle rejoint le réseau urbain des eaux usées. A noter que tout ce système de canalisation fut repris par la suite et fonctionna de la même manière à la période du temple.

2.3.4 La datation des thermes est pour l'instant sujette à caution. Malgré une abondance de tessons de céramique (provenant avant tout du remplissage de la *piscina* du *frigidarium*), on ne saurait préciser la date de l'abandon des thermes. Une première étude de la céramique semble néanmoins suggérer une date autour de 100 apr. J.-C.; quelques monnaies précoce de Trajan, monnaies en parfait état de conservation et trouvées dans la couche de construction du premier sol du temple confirment une telle datation.

2.4 *Le Capitole, première phase de construction* (Pl. 19)

Le plan de l'édifice est aussi simple que rare dans nos régions. L'interprétation de l'ensemble fut facilitée par différents faits, mais la dénomination définitive ne saurait intervenir avant la fin des fouilles. Tout d'abord, la surélévation du bâtiment faisait songer immédiatement à un temple. Le plan tripartite et la trouvaille d'une statue de Minerve poussaient ensuite vers une identification avec le Capitole d'Aventicum; nous garderons provisoirement ce nom pour distinguer cet édifice des autres temples de la ville.

2.4.1 Le premier temple

Ce qui frappe tout d'abord, c'est la bienfacture des murs; en effet, l'ensemble des constructions est exécuté avec beaucoup de soin, les fondations descendant partout jusqu'au sol naturel sont faites en pierres de taille; des trous aménagés au niveau des routes longeant le bâtiment permettent l'évacuation de l'humidité.

Font partie du premier bâtiment le mur extérieur avec le podium du côté ouest ainsi que la salle centrale avec un escalier du côté est, escalier qui prend toute la largeur de la salle centrale et reliant le bâtiment à une cour bordée de portiques (voir ci-dessous, 2.4.2). Il n'est pas absolument certain que les deux salles latérales aient été construites en même temps. En effet, les deux murs délimitant ces salles du côté est ne sont pas joints au mur extérieur et les fondations sont faites avec moins de soin. Finalement, les quatre fondations (supportant des colonnes?) dans le prolongement nord et sud du mur est semblent être contemporaines du corps du bâtiment.

Les murs extérieurs et les murs est des trois salles ont 3 pieds d'épaisseur (90-92 cm), tandis que les murs nord et sud de la salle centrale mesurent 4 pieds (120 cm).

Un sol en mortier a été constaté, à ± 443.40 , à l'intérieur de la salle centrale, ce qui équivaut à une couche de remblayage d'à peu près 90 cm entre le sol du *frigidarium* et le premier sol du temple. Ce remblayage fut exécuté à l'aide de matériaux divers (terre, limon, matériaux de destruction). A l'endroit de la *piscina* du *frigidarium*, cette couche atteint presque deux mètres, ce qui ne manquait pas de provoquer des tassements très gênants. Le fléchissement du sol de la salle centrale devait être un des motifs poussant les responsables à réparer le temple (voir ci-dessous 2.4.3).

2.4.2 Le portique du premier temple

Depuis la salle centrale, un escalier descend dans la cour située du côté est du temple. Malheureusement, une zone de perturbations couvre l'endroit où devait s'élever l'autel. Pour l'instant, aucune trace de cet autel n'a donc été trouvée.

Cette cour est bordée d'un grand portique aussi bien du côté nord que du côté sud. A sa largeur de 480 cm correspond une épaisseur de 160 cm des murs intérieurs qui devaient supporter le poids de la colonnade. L'épaisseur des murs extérieurs n'étant que de 90 cm, on optera plus facilement pour un mur plein.

2.4.3 *Le Capitole, seconde phase de construction.*

A une époque difficile à déterminer dans l'état actuel de nos connaissances, mais se situant probablement vers la fin du 2^e siècle apr. J.-C., le temple subit des réfections. Les travaux ne changèrent aucunement le plan de l'édifice, mais portèrent plutôt sur un nouvel arrangement de l'intérieur. Ainsi, pour la raison que nous avons évoquée plus haut, le sol de la salle centrale dut être réparé. Pour obtenir de nouveau un sol horizontal, une couche de galets fut apportée, couche atteignant par endroits une épaisseur de 70 cm. Sur ce lit de pierre fut coulé un sol en mortier servant de lit de pose pour un dallage en pierre calcaire du Jura.

A l'intérieur de la salle centrale furent en outre rajoutés des murs doublant les murs nord et sud de la salle. Ces murets ne pouvaient pas supporter un grand poids à cause de leurs fondations reposant sur un remblayage peu compact. On y verra donc plus facilement les fondations d'un banc qu'un mur plein.

Le rehaussement du sol en question entraîna nécessairement l'adjonction d'une ou deux marches supplémentaires pour descendre dans la cour. Fut aménagé en même temps un écoulement pour les eaux de pluie dans l'angle sud-est du bâtiment, ainsi que des regards le long de la canalisation principale.

Mais l'aménagement intérieur ne dut pas s'arrêter au seul corps du bâtiment. Il est en effet fort probable que le revêtement des murs et même des statues de culte a été changé en même temps. Cette hypothèse se fonde sur la présence d'une tombe aménagée dans le petit local sud de l'édifice.

L'absence d'un sol à cet endroit ne permet plus de savoir si la tombe fut creusée dans le sol ou si elle est contemporaine des transformations. Nous opterions plutôt pour la seconde solution. La grande surprise fut celle de trouver dans cette tombe (et ceci à quelque 30 cm en dessous du niveau actuel du terrain) un acrolithe d'une divinité féminine qui devait indubitablement représenter une version indigène de la Minerve romaine (pl. 21, 1 et 2; 22).

Alors que son corps était en bois, toutes les parties du corps sortant des vêtements furent exécutées en marbre d'Italie, à savoir la tête, le Gorgoneion, les deux avant-bras et les deux pieds. Deux rondelles en pâte de verre sans traces d'attache doivent provenir du vêtement.

Il est prématué de donner une appréciation définitive de cette statue qui présente un certain nombre d'anomalies par rapport aux types classiques d'Athéna-Minerve.

3. Conclusions provisoires

Du point de vue urbanistique, les fouilles de l'*insula* 23 posent un certain nombre de problèmes. A noter tout d'abord que l'*insula* est coupée par une route supplémentaire en deux parties inégales. Cette subdivision de quartier semble remonter à l'époque de la fondation de la ville. Faut-il en déduire que la partie juxtaposée au *forum* ait été réservée dès le début à des constructions officielles?

Si nous ne pouvons pas encore nous déterminer sur l'aspect des constructions en bois, nous serions par contre enclin à voir dans le bâtiment des thermes les premiers thermes du *forum*. Devenus trop exigus à cause du développement de la ville, ces thermes auraient été remplacés, après la fondation de la colonie sous Vespasien, par les thermes de l'*insula* 29. Le premier bâtiment aurait alors été démolи pour faire place à une nouvelle construction que nous avons appelée Capitole.

Nous sommes conscient du fait que la preuve sera difficile à fournir. A une architecture plutôt inhabituelle vient s'ajouter le fait qu'une statue de culte de Minerve ne prouve pas nécessairement la présence de la Triade capitoline. Par contre, une construction à trois salles, surélevée sur un podium et dotée d'un portique, parle plus facilement en faveur d'un temple que d'un autre bâtiment public. Une étude exhaustive de l'ensemble ne sera possible qu'à la fin de la fouille.

Ein Schlagwerkzeug aus Avenches

Alfred MUTZ

In den reichhaltigen Sammlungen des Musée Romain in Avenches befindet sich unter der Inv. Nr. 3887 ein bescheidenes eisernes Gerät. Es besteht aus zwei Teilen, die durch ein Scharnier miteinander verbunden sind. Der Unterteil misst in der Länge 118 mm. Oben weist er einen Querschnitt von 15/15 mm auf, während der untere Teil in einer scharf ausgeschmiedeten Angel endet, die zum Einschlagen in einen Holzstock diente. Genau im oberen Drittel zweigt ein zunächst gleichdicker Arm rechtwinklig ab. Allmählich verjüngt sich dieser, biegt nach 80 mm nach oben und endet in einem runden Auge von ca. 20 mm Durchmesser. Der Oberteil hat eine Länge von 95 mm. Bei diesem geht in der Mitte ein gleicher Arm seitlich ab, dessen letzter Teil nach unten gebogen ist und ebenfalls ein gleichartiges Auge hat. Diese Augen sind gelocht, mit einer Niete zusammengehalten und bilden so ein bewegliches Scharnier. Trotz der Korrosion ist noch festzustellen, dass es sich bei diesem Stück um eine schöne und sorgfältige Schmiedearbeit handelt. Mit Ausnahme der Angel sind alle Kanten überschmiedet, sodass ein achtkantiger Querschnitt mit ungleichen Seiten entsteht. Am Ende des Oberteiles sind deutliche Schlagsspuren sichtbar (Taf. 26,1).

In der oberen Endung des Unterteils ist eine etwa 6 mm breite und 2 mm tiefe Nute eingearbeitet, in welche die untere Endung des Oberteils genau hineinpasst. Dieser Umstand und die Schlagsspuren am Oberteil lassen das Gerät als ein Schlagwerkzeug erkennen. Es muss sich dabei um ein recht seltenes Werkzeug handeln. In der Literatur ist mir ein solches erst einmal begegnet und auf Studienreisen in mehr als 45 Museen überhaupt noch nicht. Ernst v. Wedel¹ zeigt ein gleichartiges Werkzeug für die Münzprägung und erwähnt als dessen erste nachweisliche Anwendung das 4. Jh. n. Chr., gallorömisch, in der Zeit Kaiser Constans' I. Mit einem solchen Prägeapparat konnte erreicht werden, dass Avers und Revers einer Münze immer im gleichen Verhältnis zueinander standen. Wedel nennt ein solches Werkzeug Zangenführung.

Bestimmt ist dieses Schlagwerkzeug kein Münzstempel, aber damit ist seine einstige Verwendung nicht geklärt. Sowohl im Gesenke teil wie im Stempel finden sich kleine vertiefte Kreise. Im Stempel sind noch alle drei erhalten, wenn auch nicht vollständig. Dagegen finden sich im Gesenke teil nur noch Resten von zwei gleichartigen kleinen Kreisen. Der mittlere Teil ist vollständig weggerostet, so dass in dieser Partie nichts mehr sichtbar ist. Eine Schlagprobe mit dünnem, weichen Aluminiumblech führte zu keinem Resultat, weil die Kontaktflächen zu stark verrostet sind. Es ist festzustellen, dass die in den Fotos weiss ausgelegten kleinen Kreislein mit einem äusseren Durchmesser von 4 mm sowohl im Unter- wie auch im Oberteil negativ vertieft sind (Taf. 26, 2). In beiden Teilen stehen sich diese genau gegenüber. Daraus ist abzuleiten, wie eine in dem Werkzeug geschlagene Prägung ausgesehen haben mag. Es musste ein schmaler, ca. 6 mm breiter Streifen sein, auf dem sich beidseitig feine positive Ringlein befanden. Als Material dafür kann nur ein weiches, bildsames Metall angenommen werden, entweder Kupfer, Silber oder Gold. Leider hat die Nachforschung im Museum, einschliesslich Depot, keine Belege ausfindig machen können, die aus dem Werkzeug gestammt hätten. Wohl ist, wie bereits

¹ WEDEL, Ernst v. *Die geschichtliche Entwicklung des Umformens in Gesenken*, Düsseldorf 1960, 194, Tafel 2.

erwähnt, das Ende des Oberteils durch Hammerschläge leicht angestaucht, aber da das Werkzeug aus weichem Eisen besteht (siehe Bericht des Instituts für Metallforschung an der ETH), kann es weder lange noch oft in Gebrauch gestanden haben. Es darf auch angenommen werden, es seien mit diesem Werkzeug Streifen geprägt worden.

Zu welchem Zweck diente jedoch das Werkzeug? Der Verfasser glaubt eine plausible Erklärung dafür vorzuschlagen. Es war ein Hilfswerkzeug für eine Zwischenphase zur Herstellung eines Ornamentbandes, das aus kleinen Halbkugeln bestand. Der Erklärung dienen die folgenden Skizzen (Taf. 27, 2). Pos. A zeigt einen geprägten Streifen, auf welchem oben und unten die kleinen Erhebungen sichtbar sind. Diese werden von den kleinen erhabenen Kreislein gebildet. In Pos. B wird ein solches über einen Hohlpunzen gehalten, wobei nur das Kreislein in der runden Öffnung des Punzens als zentrierende Führung benutzt wird. Von oben wird nun ein Kugelpunzen aufgesetzt, wozu das Kreislein wiederum für die richtige Lage sorgt. Durch das Eintreiben des Kugelpunktes in den Hohlpunzen entsteht, wie dies in Pos. C gezeigt ist, eine kleine Hohlkugel mit einem Durchmesser von etwa 4 mm.

Während das Einprägen der Kreislein durch einen Mann erfolgen konnte, waren für das Eintiefen der Halbkugeln zwei Leute nötig. Einer musste den Streifen führen, der andere handhabte den Rundpunzen.

Die kleinen Halbkugeln jedoch konnten vom Goldschmied als Dekorations-Element verwendet werden.

(Zeichnungen + Fotos vom Verfasser).